

# Deux bus électriques à l'essai

Deux types de bus électriques sont expérimentés sur le réseau depuis le 4 juillet par Transports publics du Choletais. Mais aucun projet d'achat n'est en cours.

Forcément, quand on les croise en centre-ville, ils attirent l'œil avec leur allure massive, immédiatement contredite par leur circulation silencieuse, ou presque. Le 4 juillet, un premier bus électrique a fait son apparition dans la flotte de Choletbus. Un modèle fabriqué par Alstom, prêté dans le cadre d'un test grandeur nature. Le 15 juillet, c'est un autre véhicule « zéro émission », conçu en Deux-Sèvres par Heuliez, qui a pris le relais. « L'expérimentation doit se poursuivre jusqu'au 23 juillet », note Marc Delayer, directeur général des Transports publics du Choletais (TPC).

« Leur autonomie peut aller jusqu'à 300 km »  
RÉMY FOYER

Directeur général délégué d'Heuliez bus

Qu'on ne s'y trompe pas : le remplacement des bus au diesel par des véhicules électriques n'est pas à l'ordre du jour. Mais l'hypothèse n'est plus exclue, à long terme, dans un contexte où la réglementation se durcit. « La loi prévoit qu'à partir de 2020, les achats de bus dans le cadre du renouvellement des flottes de transport public soient faits à 50 % avec des véhicules à très faibles émissions puis à 100 % à partir de 2025. Pour l'instant, cela ne concerne que les agglomérations de plus de 250 000 habitants mais nous serons peut-être un jour concernés. »

En attendant d'en arriver là, TPC, mandaté par l'Agglo, a déjà fait le choix de s'équiper de véhicules moins polluants, à la faveur du renouvellement de son parc de véhicules. Certes, ils roulent toujours au



Cholet, esplanade de l'Hôtel-de-Ville, jeudi 18 juillet. Entre le 15 et le 23 juillet, c'est un bus Heuliez fabriqué à Rorthais qui est testé.

PHOTO : CO. FABRIENNE SUPIOT

diesel. « Mais ils correspondent à la dernière génération, la norme Euro 6 », insiste Marc Delayer, l'hypothèse des véhicules au gaz étant pour l'heure écartée. « C'est une technologie qui reste très complexe. Et il y a le problème de l'approvisionnement. » Leur virginité, en termes d'émissions, resterait aussi à prouver. La question serait plus simple avec des véhicules électriques, rechargés chaque nuit au dépôt. « Leur autonomie peut aller jusqu'à 300 km, sachant qu'à Cholet, la ligne la plus longue oscille autour de 220 km », note Jean-Jacques Babin. Contrôleur d'exploitation à TCP, il fait partie des privilégiés qui ont pu tester l'engin. Son verdict est sans appel : « C'est beaucoup moins fatigant pour le chauffeur, ils font moins de bruit.

Et leur conduite est beaucoup plus souple. » Ce qui ne les empêcherait pas d'en avoir sous la pédale en cas de besoin...

Toutes ces vertus, Rémy Foyer, directeur général délégué d'Heuliez bus, a bien évidemment à cœur de les vanter. Le marché est particulièrement porteur ces derniers temps. Et les demandes d'expérimentations se multiplient. « Nos bus sont déjà en circulation à Mulhouse ou encore Valence », note le représentant d'Heuliez bus, qui avait tout spécialement fait le déplacement à Cholet, hier, pour les besoins de cette conférence de presse. « Le premier véhicule est sorti de nos chaînes de production en 2015. Nous avons déjà plus de 300 000 km de recul. » La question de la durée de vie de la bat-

terie serait résolue. « Nous nous engageons à la récupérer et à la recycler. »

Sachant que le coût d'entretien des bus électriques est bien moindre que celui des véhicules thermiques, les collectivités auraient tout intérêt à bien faire leur calcul avant de refuser de se lancer : « A l'achat, ils coûtent deux fois plus cher qu'un bus diesel (autour de 500 000 euros). Mais cette différence peut être très rapidement amortie. » En une dizaine d'années maximum selon Rémy Foyer. « De toute façon, la transition énergétique passera par un mix de différentes technologies », conclut Marc Delayer.

Fabienne SUPIOT

# Heuliez Bus passe un test à Cholet

**Depuis le 4 juillet, deux types de bus électriques sont expérimentés sur le réseau Choletbus. L'un est issu de l'usine Heuliez Bus de Rorthais.**

Le 4 juillet, un premier bus électrique a fait son apparition dans la flotte de Choletbus. Un modèle fabriqué par Alstom, prêté dans le cadre d'un test grandeur nature. Le 15 juillet, c'est un autre véhicule « zéro émission », conçu par Heuliez Bus à Rorthais, qui a pris le relais. « L'expérimentation doit se poursuivre jusqu'au 23 juillet », note Marc Delayer, directeur général des Transports publics du Choletais (TPC). Qu'on ne s'y trompe pas : le rem-

placement des bus au diesel par des véhicules électriques n'est pas à l'ordre du jour. Mais l'hypothèse n'est plus exclue, à long terme, dans un contexte où la réglementation se durcit. Rémy Foyer, directeur général délégué d'Heuliez bus, a bien évidemment à cœur de vanter les vertus de son modèle. Le marché est particulièrement porteur ces derniers temps. Et les demandes d'expérimentations se multiplient. « Nos bus sont déjà en circulation à Mulhouse ou encore Valence » note le représentant d'Heuliez Bus. « Le premier véhicule est sorti de nos chaînes de production en 2015. Nous avons déjà plus de 300 000 km de recul. » La question de la durée de vie de la batterie serait

résolue. « Nous nous engageons à la récupérer et à la recycler. » Sachant que le coût d'entretien des bus électriques est bien moindre que celui des véhicules thermiques, les collectivités auraient tout intérêt à bien faire leur calcul avant de refuser de se lancer : « A l'achat, ils coûtent deux fois plus cher qu'un bus diesel (autour de 500 000 euros). Mais cette différence peut être très rapidement amortie. » En une dizaine d'années maximum selon Rémy Foyer. « De toute façon, la transition énergétique passera par un mix de différentes technologies » conclut Marc Delayer.

Fabienne SUPPIOT



Un bus fabriqué à Rorthais, testé actuellement à Cholet.

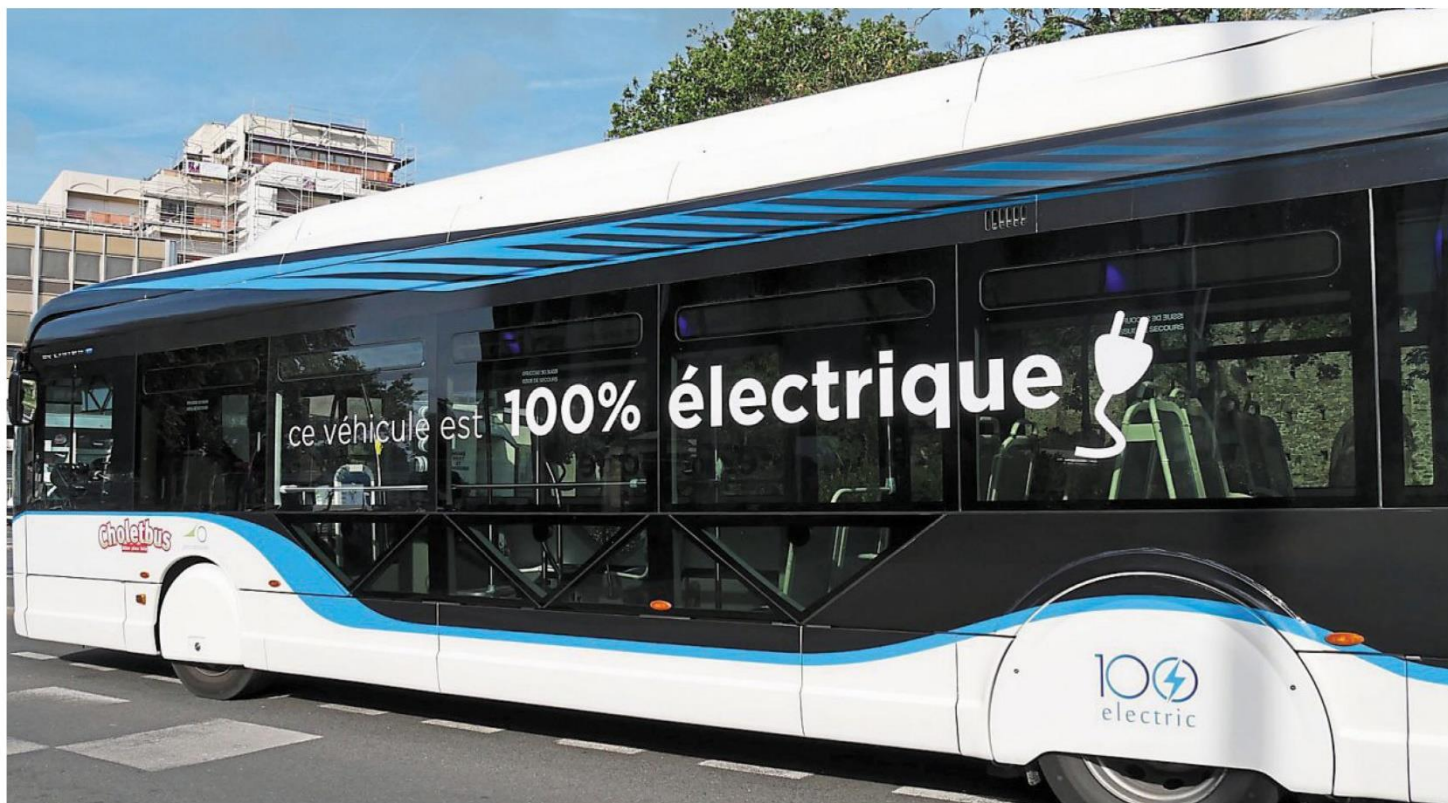
Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 19 juillet 2019





# Deux bus électriques testés dans la ville

Fabriqués par Alstom et Heuliez bus, deux véhicules de transports en commun sont testés, à Cholet, du 4 au 23 juillet. Si leur autonomie de batterie convainc, leur coût dissuade.



Un des bus 100% électrique d'Heuliez bus, testé ce mercredi, en ville.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les utilisateurs des lignes 4 et 5 les ont peut-être déjà testées. Des bus électriques sont en expérimentation, à Cholet, depuis maintenant trois semaines. Du 4 au 11 juillet, un bus d'Alstom, atypique car il ressemble à un tramway, a sillonné les rues de la ville. Depuis lundi, c'est un autre véhicule, plus classique, fabriqué par Heuliez cette fois, qui a pris le relais. Il est à l'essai jusqu'à mardi prochain.

Ces tests sont réalisés par l'agglomération du Choletais (AdC), dans un souci de transition énergétique et de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. À partir de 2020, la loi imposera aux agglomérations de 250 000 habitants, de renouveler leurs flottes de transports publics avec 50 % de véhicules à très faibles émissions. En 2025, ce chiffre passera à 100 %. Avec ses 103 493 habitants, en 2016 (Insee), l'AdC n'est pas

concernée mais reste attentive à ce qui se fait.

## Un bus déjà en circulation

Le bus proposé par Heuliez a une autonomie de 300 km. Chaque jour, à Cholet, il parcourt jusqu'à 235 km sans besoin d'être rechargé entre-temps. L'alimentation de ses batteries n'intervient que la nuit.

Un dispositif permet également au véhicule de s'auto-recharger en circulation dès que le conducteur lâche l'accélérateur. Au volant, le contrôleur choletais, Jean-Jacques Babin, apprécie le caractère silencieux du prototype : « **On n'a pas de bruit dans les oreilles. C'est un véhicule moins fatiguant à conduire.** »

Le bus électrique est entré en production réelle. « **Nous avons déjà vendu 200 véhicules. Une quarantaine est en utilisation** », précise Rémi

Foyer, directeur général délégué Heuliez bus. L'entreprise Rorthaise (Deux-Sèvres) alimente les villes de La Rochelle, Mulhouse, Valence ou encore la RATP. « **Nous nous engageons à reprendre les batteries de nos véhicules et à les recycler. Par exemple, elles pourraient être réutilisées dans l'alimentation électrique d'un immeuble.** »

## Un bus pour le prix de deux

La circulation de ses bus ne reste cependant qu'une expérimentation.

« **Nous ne sommes pas dans une perspective immédiate d'investissement** », insiste Marc Delayer, directeur général de Transports Publics du Choletais (TPC). Maire et président de l'Agglo, Gilles Bourdouleix, se dit très favorable à ce système 100 % électrique, mais il pointe un problème : « **Certes, le système actuel est**

**bien plus performant qu'hier : les véhicules présentés peuvent parcourir de longues distances en autonomie, contre seulement une dizaine de kilomètres il y a quelques années. Mais aujourd'hui, on rencontre une difficulté de coût. Il faut voir si leur prix baissera à l'avenir.** » Actuellement, un bus électrique vaut 500 000 € soit le double d'un bus classique.

Un investissement conséquent, d'autant plus que la flotte a été renouvelée il y a seulement quatre ans : sur 31 bus, seize diesels Euro6 (dernière norme environnementale européenne en vigueur) ont été achetés. Selon l'AdC, ces véhicules lui ont permis de diminuer de 44 à 75 % ses émissions d'oxyde d'azote, monoxyde de carbone, hydrocarbures et de particules.

Marion DEVAUCHELLE.